

Commissaires au sujet de la demande de la Cie du Pacifique pour la construction d'une voie double, du Mile-End à la Jonction de Québec,

A ce sujet, soumise et lue une lettre en date du 20 juin courant, de M. J. Crépeau, assistant-greffier, adressée à M. D. McNichol, vice-président de la Cie du Chemin de fer Canadien Pacifique, demandant certains détails.

Est aussi soumise et lue la réponse reçue de M. McNichol, en date du 21 juin courant, déclarant que la voie en question a été posée conformément à une autorisation donnée par la Commission des Chemins de fer, le 1er juin courant, et que la Compagnie fait circuler actuellement ses trains sur cette voie.

Et un débat s'engageant,

Sur la proposition de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil contenant l'exposé des faits et déclarant que la Commission regrette que le Bureau des Commissaires qui avait reçu le 27 avril dernier la demande de la Cie du Pacifique n'ait soumis au Conseil que le 5 juin un rapport à ce sujet, alors que la Commission des Chemins de fer devait le lendemain, 6 juin, étudier cette question; ce retard ayant mis ledit Conseil dans l'impossibilité de suggérer à la Commission des Chemins de fer les conditions contenues dans ledit rapport, ainsi que certaines autres conditions que votre Commission se proposait de suggérer; et déplorant un tel état de choses d'où peuvent résulter pour la Ville de grands inconvenients, en empêchant cette dernière d'imposer des conditions raisonnables à l'octroi des permissions demandées pour l'occupation du domaine public et de retourner au Conseil ledit rapport devenu inutile.

Il est aussi

Résolu: Que le secrétaire reçoive instruction d'annexer au rapport de la Commission tout le dossier de cette affaire, y compris copie de la permission accordée à la Cie du Pacifique par la Commission des Chemins de fer.

P. L. N. BEAUDRY,
Secrétaire.

BUREAU DE SANTE

Compte rendu de l'assemblée tenue le 30 juin

Sont présents: MM. les échevins Roux, Létourneau, Garceau et O'Connell.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

2.—Le Bureau reçoit une délégation de la Société Anti-vaccinatrice, composée des membres suivants: M. Boas, président, M. T. W. Leach, vice-président, M. S. McBean, secrétaire; E. Bain, J. O. Oakley, P. H. Clarkson, Mrs. K. B. Clarkson, Mrs. E. Cox, Mrs. W. R. Anderson, membres du comité, ainsi que M. l'avocat Pierre Beullac, représentant les requérants.

Mr. Beullac parle de la vaccination obligatoire au sujet de laquelle un projet de règlement est actuellement devant le Conseil. Il considère que l'on devrait laisser s'écouler un certain délai avant de l'adopter. MM. McBean, Boas et Leach adressent aussi la parole sur le même sujet.

3.—Sur motion de M. l'échevin Garceau, appuyée par M. l'échevin Létourneau, il est

Résolu: Que M. Léo Delongchamps soit nommé assistant-secrétaire du Bureau, et qu'une copie de la présente résolution soit transmise au Bureau des Commissaires pour qu'il la ratifie.

4.—Le président attire l'attention du Bureau sur les faits rapportés par les journaux quotidiens concernant la quarantaine de l'Hôtel-Dieu où des cas de variole ont été rapportés. Il dit que le Dr Beaudry, du Conseil d'Hygiène de la Province, a communiqué aux journaux des faits erronés à propos de cette quarantaine et dit que sûrement il y a eu conflit de pouvoirs quelque part.

A l'unanimité, il est

Résolu: Que le président et le Dr L. Laberge confèrent avec les autorités du Conseil d'Hygiène ainsi que celles de l'Hôtel-Dieu afin de savoir si vraiment il y a eu matière à critique.

L'assemblée alors s'ajourne.

LEO DESLONGCHAMPS.

Assistant-secrétaire.

plication from the C. P. R., for permission to construct a double track, from Mile End to Quebec Junction being considered,

In this connection, submitted and read a letter dated the 20th June instant, from Mr. J. Crépeau, assistant City Clerk, addressed to Mr. D. McNichol, vice-president of the C. P. R. Co., asking for certain details.

Was also submitted and read the answer received from Mr. McNichol, dated the 21st June instant, stating that the track in question was laid in virtue of the authorization given by the Board of Railway Commissioners, on the 7th June instant, and that the Company is presently running its cars on said track.

And a debate arising,

On motion of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That a report be made to Council setting forth the above facts and stating that the Committee regrets that the Board of Commissioners who had received on the 27th of April last the application of the C. P. R., had submitted to the Council a report in this connection only on the 5th of June, although the Board of Railway Commissioners was to consider said matter on the 6th of June, this delay having made it impossible for the Council to suggest to the Railway Board the conditions contained in said report, as well as other conditions which your Committee intended to suggest; and deplored such a state of things, from which may result great inconvenience to the City by preventing the latter from imposing reasonable conditions for the granting of permission to occupy the public domain and to refer back said report to Council, the same being useless.

It was also

Resolved: That the secretary be instructed to annex to the Committee's report all the documents connected with said question, including copy of the authorization granted to the C. P. R. by the Board of Railway Commissioners.

P. L. N. BEAUDRY,
Secretary.

BOARD OF HEALTH

Report of meeting held the 30th of June.

Present: Aldermen Roux, chairman, Létourneau, Garceau and O'Connell.

1.—The minutes were read and adopted.

2.—A delegation of the Anti-vaccination Society, composed of the following members: Mr. Boas, President, Messrs. T. W. Leach, Vice-President; S. L. McBean, Secretary; E. Bain, J. O. Oakley, P. H. Clarkson, Mrs. K. B. Clarkson, Mrs. E. Cox, Mrs. W. R. Anderson, members of the committee, and Mr. Pierre Beullac, advocate, representing the delegation, appeared before the Board.

Mr. Beullac spoke on the subject of compulsory vaccination for which a draft of by-law is presently before the Council. He considers that some delay should be given for its adoption. Messrs. McBean, Boas and Leach also addressed the meeting on the same subject.

3.—On motion of Ald. Garceau, seconded by Ald. Létourneau, it was

Resolved: That Mr. Léo Delongchamp be appointed as assistant-secretary of the Board, and that a copy of this resolution be transmitted to the Board of Commissioners for ratification.

4.—The Chairman called the attention of the Board to the facts reported by the daily newspapers concerning the quarantine of the Hôtel-Dieu, where cases of small-pox have been reported. He stated that Dr. Beaudry of the Provincial Board of Health had communicated to the newspapers erroneous facts about this quarantine and added that confusion of authority might be the cause.

It was, unanimously

Resolved: That the Chairman and Dr. L. Laberge, meet the authorities of the Provincial Board of Health also of the Hôtel-Dieu, to know if really there is something to justify the criticism made.

The meeting then adjourned.

LEO DESLONGCHAMPS.
Asst.-Secretary.